

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR BTS

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée et signée

Les adresses mail et numéros de mobiles de l'élève ET des responsables légaux doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés. Les informations du lycée sont essentiellement envoyées par mail.

- Fiche de renseignements intendance dûment complétée et signée (*joindre un RIB*)
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève recto/verso
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté
- Attestation d'assurance scolaire
- Fiche confidentielle infirmerie dûment complétée et signée
- Fiche d'urgence dûment complétée et signée
- Photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé

Si vous êtes atteint d'une maladie ou d'un handicap susceptible d'avoir un retentissement sur votre vie au sein de l'établissement, veuillez adresser un courrier explicatif sous enveloppe fermée qui sera jointe au dossier infirmerie

- Numéro de sécurité sociale (ou NIR) DE L'ÉLÈVE à demander à votre centre de sécurité sociale.

Attention ce n'est pas le numéro de sécurité sociale du parent dont nous avons besoin (vous, vous le couvrez pour le risque Maladie et là il s'agit du risque Accident de travail). Ce numéro ne servira que si l'élève est accidenté en atelier, EPS, stage, trajet domicile-stage.

Vous pouvez demander l'attestation de droit à l'assurance maladie des parents où apparaît le numéro de sécurité sociale de l'enfant : sur www.ameli.fr

Ou contacter votre caisse de sécurité sociale si différente (RSI, MSA, MGEN,...).

- **2 photos d'identité** : une pour le dossier d'inscription, une autre pour le dossier infirmerie (*mettre nom, prénom et classe au verso de chaque photo*)
- **Exeat obligatoire** à demander à l'établissement d'origine pour les élèves changeant d'établissement
- **Pour les parents divorcés** un extrait du jugement précisant qui a la garde de l'enfant s'il est mineur (*uniquement la page qui mentionne le parent qui a la garde de l'enfant*)
- 1 chèque de 20 € en règlement de l'adhésion pour l'association sportive et la maison des lycéens (facultatif)

FICHE D'INSCRIPTION BTS

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Coller une
photo de
l'élève

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLÈVE :

NOM : _____ Prénom : _____

Classe : 1^{ère} année BTS 2^{ème} année BTS

Spécialité : Bâtiment Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique

Numéro mobile de l'étudiant : _____

Adresse mail de l'étudiant : _____

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ :

Durant l'année scolaire 2022-2023 Autre année scolaire (précisez) : _____

Nom de l'établissement : _____

Ville : _____ Code Postal : _____ Académie : _____

Classe : _____ Spécialité : _____ Statut : Scolaire Apprenti

Régime souhaité :

Externe Demi-pension 4 jours

(repas du lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Demi-pension 5 jours

(repas du lundi au vendredi)

NOM DU RESPONSABLE LÉGAL QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES : _____

DROIT À L'IMAGE :

Autorisez-vous votre enfant à poser sur la photographie de classe (achat non obligatoire) : OUI NON

Autorisez-vous la prise de photos ou de vidéos de votre enfant dans le cadre d'activités ponctuelles en lien avec le lycée :

OUI NON

ASSURANCE SCOLAIRE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance : _____

Numéro de police : _____

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs et certifie exactes les informations renseignées sur cette fiche.

Le _____

Signature de l'élève si majeur ou des responsables légaux :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2023-2024

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M
 Nom d'usage * : Né(e) le * : / /
 Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Commune de naissance : Département de naissance * :
 Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.
 Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :
 📞 domicile : 📞 travail :
 📞 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.
 Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :
 📞 domicile : 📞 travail :
 📞 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE *A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ÉLÈVE

L'élève habite chez * :

Possède sa propre adresse * :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :

 mobile :

L'*élève habite chez* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

L'*élève possède sa propre adresse* : dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse*, *code postal*, *commune* et *pays*.

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

FICHE DE RENSEIGNEMENT INTENDANCE

et

INSCRIPTION À LA RESTAURATION

Année scolaire 2023-2024

Régime souhaité lors de l'inscription en JUIN	*Dans le cas ou votre enfant serait sur la liste d'attente ou refusé à l'internat, lors de la commission de juillet, émettre un 2^e vœux.
EXTERNE <input type="checkbox"/>	EXTERNE <input type="checkbox"/>
DEMI-PENSION (DP)	DEMI-PENSION (DP)
➤ 4 JOURS (Repas du Lundi, mardi, jeudi et vendredi midi) <input type="checkbox"/>	➤ 4 JOURS <input type="checkbox"/>
➤ 5 JOURS (Repas du lundi au vendredi midi) <input type="checkbox"/>	➤ 5 JOURS <input type="checkbox"/>
INTERNAT (INT)*	
➤ 4 NUITS (Lundi, mardi, mercredi et jeudi) <input type="checkbox"/>	
➤ 5 NUITS (Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi) <input type="checkbox"/>	

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE
Nom – Prénoms : Classe
Né(e) le : à

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE
Classe :
Etablissement : Commune :
L'Elève était-il *Boursier ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'élève a-t-il perçu l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

RESPONSABLE QUI PAIE ET PERCOIT LES AIDES (Nom et Prénom identique à celui du R.I.B donné au verso)
Je soussigné(e), M.
Né(e) le à N° Département :
Responsable financier de l'élève, inscrit mon enfant pour l'année scolaire 2023-2024 :
Adresse :
Tél. Domicile : Portable :
Adresse mail (obligatoire) pour envoi des factures « <u>l'Avis des sommes à payer</u> » ou reversement éventuel « <u>l'Avis des sommes à percevoir</u> » via OP@LE :
Autorise le passage à la restauration par système de reconnaissance du contour de la main.
<input type="checkbox"/> Je refuse l'enregistrement reconnaissance du contour de la main, je joins une Photo d'identité pour l'attribution d'une carte pour toute la durée de la scolarité. (Remplacement pour une carte perdue ou cassée 4,50€+Photo)

*** L'inscription à l'internat ne sera définitive qu'après l'accord de la commission (mi-juillet).**

COLLER OU SCOTCHER OBLIGATOIREMENT UN R.I.B CI-DESSOUS

NOM-PRENOM-CLASSE DE L'ELEVE :

Agence Bancaire :

IBAN : FR..... Bic

RIB
(Relevé d'Identité Bancaire)

Le RIB transmis doit être celui de la personne = même nom et prénom qui s'est inscrit comme payant les factures et percevant les aides

Le RIB ne sera utilisé **que** pour des reversements éventuels aux familles (bourses, remboursements, etc)

➤ **Modalités de paiement** : le paiement peut être effectué soit
De préférence et en priorité par Télépaiement (=Carte bancaire en ligne) sur <https://www.ac-bordeaux.fr/teleservices> avec les codes parents remis en début d'année par le lycée. Le télépaiement est le moyen le plus sûr (grande traçabilité) et le plus rapide pour payer les factures.

A défaut le lycée accepte les paiements :

- Par virement bancaire, chèques, espèces (*voir les modalités sur les Avis des Sommes à Payer*)
- **Pas de prélèvement automatique possible au Lycée Léonard de Vinci** (*l'autorisation que vous recevrez avec la facture ne concerne pas le Lycée Léonard de Vinci*)

AIDES FINANCIERES CONCERNANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

La demande de bourse nationale de Lycée se fait de de Mai à Juillet soit :

- ▶ En ligne sur « Educonnect » ou « France Connect » ;
- ▶ Papier dans l'Etablissement ou l'élève est actuellement inscrit.

Pour plus de renseignements : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.

Avez-vous fait une demande de bourse pour cette année scolaire ? Oui Non

(Si oui assurez-vous d'avoir imprimé ou reçu un accusé de réception du dépôt du dossier de votre demande de bourse de Lycée).

Aide de la Région Nouvelle Aquitaine :

Pour bénéficier de cette aide vous devez justifier d'avoir reçu l'Allocation Rentrée Scolaire. Pour cela vous devrez joindre « **l'Attestation de Paiement CAF** » à la rentrée scolaire.

Fonds Social Lycéen : contacter l'assistante sociale ou dossier à retirer au service intendance ou à demander par mail

Date, le

Signature (Obligatoire)

FICHE CONFIDENTIELLE INFIRMERIE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

NOM:..... PRENOM:..... CLASSE:.....

Date de naissance :..... Téléphone de l'élève.....

INTERNE DEMI PENSIONNAIRE EXTERNE

ADRESSE

Mail des parents :

N° SECURITE SOCIALE (celui de l'élève) **OBLIGATOIRE** pour les déclarations d'accident :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM PRENOM			
LIEN DE PARENTE			
TEL PORTABLE			
TEL TRAVAIL			
TEL DOMICILE			

Nom et numero de téléphone du médecin traitant:

DATE DU DERNIER VACCIN DTP: Fournir la **photocopie des vaccins, obligatoire** pour la visite medicale de demande de dérogation aux travaux réglementés)

Antécédents médicaux et chirurgicaux:

ALLERGIES:.....

TRAITEMENT HABITUEL :

TRAITEMENT OCCASIONNEL :

Votre enfant n'est pas autorisé à conserver ses médicaments sur lui, **même à l'internat**. En cas de traitement habituel ou occasionnel, **merci de bien vouloir adresser à l'infirmière une ordonnance récente et les médicaments prescrits** dans une pochette à son nom. ils seront conservés à l'infirmerie et/ou à l'internat (par les surveillants) et seront disponibles en cas de besoin.

L'an dernier, votre enfant bénéficiait-il: Pour quelle(s) raison(s)?

<input type="checkbox"/>	d'un PAI
<input type="checkbox"/>	d'un PAP
<input type="checkbox"/>	d'un PPS

a-t-il bénéficié d'aménagements aux examens : oui non

Votre enfant a-t-il:			Pour quelles raisons?
un suivi orthophonique	oui	non
un suivi par un psychologue ou un psychiatre	oui	non
un suivi par un médecin spécialiste	oui	non
un suivi par un(e) éducateur(trice)	oui	non

Observations et recommandations particulières concernant la santé de votre enfant et pouvant avoir un retentissement sur sa scolarité

DISPENSES DE SPORT ET/OU D'ATELIER : Le certificat établi par le médecin est à déposer rapidement à l'infirmière qui validera la dispense sur PRONOTE. Les dispenses supérieures à 3 mois nécessitent un document particulier à demander à l'infirmière.

Si votre enfant est malade , merci de faire le nécessaire auprès de votre médecin. L'infirmière n'est pas en mesure de remplacer le médecin traitant et n'est pas autorisée à donner des médicaments sans avis médical. Vous serez donc appelés pour venir chercher votre enfant. Cette consigne est surtout valable pour les élèves internes.

En cas d'urgence , un élève blessé est transporté par les services d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement prévenue par nos soins. Un jeune mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal. Au cas où je ne pourrais pas accompagner mon enfant, j'autorise le service d'urgence à prodiguer les 1ers soins.

Signature des parents

Signature de l'élève



RNE établissement : 0330018R

Année scolaire 2023-2024

Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____
N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____ (poursuivre au verso si besoin)
NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

ADHÉSION 2023-2024

L'adhésion permet des rencontres UNSS, l'organisation de sorties, de soirées et d'activités sportives tout au long de l'année gratuitement ou à des tarifs préférentiels.

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Classe :

Téléphone portable :

RESPONSABLE

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Signature du responsable légal :

*Merci de joindre ce bulletin au dossier d'inscription, accompagné d'un **chèque de 20€** à l'ordre de l'AS du lycée Léonard de Vinci avec **le nom et la classe de l'élève inscrit au dos.***

Cette adhésion vaut pour autorisation parentale lors des sorties organisées le mercredi après-midi.

Deux associations ouvertes à toute la Communauté Scolaire

Régies par la loi 1901, la MDL et l'AS sont juridiquement organisées autour d'un bureau. Le bureau a pour mission de définir les orientations et de veiller à la mise en place des activités. Une assemblée générale annuelle élit le bureau, valide le budget et les activités.

Composition du bureau de la MDL

Chaque membre du bureau est un élève volontaire de 16 ans ou plus secondé par plusieurs adultes (CPE, AED et animateurs de la structure)

Composition du bureau de l'AS

Chaque membre du bureau est un enseignant d'EPS secondé par des élèves volontaires

Deux animateurs et des élèves volontaires gèrent la MDL :

Une équipe de deux animateurs encadrent et accompagnent la mise en place d'activités et de projets avec l'aide d'élèves volontaires.

Les enseignants d'EPS gèrent l'AS : Ils encadrent des séances d'entraînements et accompagnent les équipes inscrites en compétitions UNSS (chaque année en futsal, tennis de table, Raid, Surf, ...).

Les objectifs

L'objectif principal **de la MDL** est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.

L'objectif principal **de l'AS** est de proposer aux élèves des rencontres sportives dans le respect de chacun quel que soit son niveau de pratique.



LA MAISON DES LYCÉENS

ET

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Associations Loi 1901

24, rue du Collège Technique

33290 Blanquefort

Tél : 05.56.95.58.80

courriel : ce.0330018r@ac-bordeaux.fr

Poste : 6075 (MDL)

Poste : 6034 (Gymnase)

La MDL : Un Lieu d'Échange Pour Tous

La Maison des Lycéens est un lieu d'écoute, d'échanges et de création pour tous. Tous les élèves peuvent s'y impliquer tout au long de l'année, autour d'activités.

Lieu de convivialité avant tout, les élèves peuvent se retrouver à la MDL **en dehors des heures de cours**, autour du café associatif.

La MDL est ouverte du lundi au vendredi et placée sous la responsabilité partagée des animateurs et des élèves investis. Les horaires sont aménagés afin que tous les élèves bénéficient de ce lieu d'accueil. Il est notamment accessible pour les internes, en fonction des disponibilités, en fin de journée et/ou en début de soirée.

Les Activités

Les élèves peuvent organiser des activités au sein de la MDL : club de slam, de musique, tournoi de ping-pong, jeux de société...

Les élèves participent à la gestion du café associatif, afin d'en faire un lieu convivial et accueillant.

Pour les internes, des activités sont proposées chaque mercredi après-midi avec les élèves et les animateurs : futsal, karting, expos, cinéma... Les élèves organisent des projets, s'investissent dans des actions régulières au sein de la MDL .

LES SOIRÉES : Des sorties aux Colonnes de Blanquefort sont proposées afin de permettre à nos élèves d'accéder facilement à leur environnement culturel et de contribuer à leur épanouissement. Des soirées peuvent être ponctuellement organisées autour de thématiques, lors des veilles de vacances scolaires.

Vous voulez faire du sport au lycée ? Venez à l'AS !

Les professeurs d'EPS vous proposent de participer selon vos disponibilités aux activités suivantes :

- Des entraînements **entre 12 et 14 heures**.
- Des entraînements **le soir de 18h à 19h**.
- Des rencontres UNSS **le mercredi de 13h30 à 16h30**.

Tout ceci est possible avec l'adhésion ci-jointe et pour toutes les activités (principalement: futsal, tennis de table, rugby, bad, surf, fitness...).

Engagement du sportif

Je m'engage à:

- Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions.
- Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur
- Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.

Fait àle

Signature de l'élève:

INFORMATION

L'adhésion à la Maison des Lycéens et à l'Association Sportive ne revêt pas de caractère obligatoire lié à l'inscription.

Ces associations fonctionnent avec un budget indépendant de celui du lycée. L'adhésion est sa principale source de revenus.

Conformément à la circulaire n° 88-201 du 10 août 1988 et suite aux délibérations du conseil d'administration et de l'assemblée générale de chaque association, l'adhésion facultative s'élève annuellement à **la somme de 20€** (chèque libellé à l'ordre de l'association sportive du lycée des métiers Léonard de Vinci)